

Note d'allocution

Les PIC, un tremplin

Conférence de presse du 25 septembre 2026

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs les professionnel·les des médias,
Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a annoncé une légère augmentation du crédit d'intégration. Cette décision est juste et importante, car elle envoie un signal : à l'instar des cantons, la Confédération souhaite que les personnes arrivées légalement en Suisse réussissent leur intégration.

[Je tiens d'ores et déjà à remercier explicitement le Conseil fédéral d'être prêt à investir davantage dans l'intégration, alors que des économies doivent être réalisées à tous les niveaux].

Les cantons sont aujourd'hui représentés par le président de la CdC que je suis, car nous voulons vous démontrer que cet argent est investi là où il est nécessaire et où il produit des effets concrets.

L'intégration ne se limite pas à une formalité administrative. **Elle se décide le lundi matin :**

Lorsque les gens se lèvent, éteignent leur réveil et partent au travail. Lorsque les enfants vont à la crèche, au jardin d'enfants ou à l'école. Lorsque les adolescent·es font leur apprentissage. Lorsque quelqu'un prend son premier rendez-vous auprès d'un service administratif, s'investit dans une association sportive ou prépare un gâteau pour la fête du quartier.

- Lorsqu'un cours de langue permet d'acquérir les connaissances nécessaires à une formation ou à un métier.
- Lorsqu'un jeune décroche une place d'apprentissage grâce à un soutien spécifique.
- Lorsqu'un coaching professionnel mène à un emploi stable et permet de subvenir à ses besoins.
- Lorsque tout le monde s'engage dans la fête du quartier, sans se préoccuper de savoir depuis quand il ou elle vit ici.

C'est cela l'intégration.

1. Les PIC, un tremplin

À quoi servent les programmes d'intégration cantonaux, les PIC ?

Ils sont un tremplin entre l'expérience d'une personne et les exigences de notre société et de notre marché du travail.

Les personnes qui arrivent chez nous ont chacune leur vécu : différents niveaux d'expérience professionnelle, de diplômes, de compétences linguistiques, qui peuvent parfois présenter aussi des lacunes.

Notre mission est de mettre en valeur ces ressources et d'offrir notre aide là où elle est nécessaire. Ce processus commence généralement par l'apprentissage de la langue, se poursuit par la formation et une qualification, et va jusqu'à l'insertion professionnelle.

C'est pour cette raison que près des trois quarts des fonds des PIC sont consacrés à l'apprentissage linguistique, à la formation et à l'employabilité, en plus de la petite enfance.

Telle est notre stratégie, car l'intégration ne relève pas de la politique sociale. Elle dépend des politiques éducatives et économiques ainsi que du marché du travail. Le conseiller fédéral Jans l'a souligné : les statistiques et les progrès réalisés récemment montrent que ces investissements portent leurs fruits.

Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers.

2. Ce que nous voulons améliorer à travers les PIC 4

Avec les PIC 4, la Confédération et les cantons ont fixé deux priorités pour les cinq prochaines années, à savoir :

« Intégration des femmes » et « Un emploi grâce à une formation »

La première priorité n'est pas de créer de nouvelles offres pour les femmes migrantes. Il s'agit plutôt d'analyser de près les problèmes auxquels elles font face : quels obstacles empêchent ces femmes d'apprendre mieux la langue, de suivre une formation, de travailler et de s'engager dans la vie sociale ?

Nous savons que certains défis sont structurels. Concilier vie familiale et vie professionnelle en est un exemple. La guerre en Ukraine et le nombre de mères réfugiées ont clairement montré que nous devons aller plus loin : lorsqu'une femme souhaite travailler ou suivre une formation, mais qu'elle se heurte à un manque de structures d'accueil pour ses enfants, à l'impossibilité de travailler à temps partiel ou d'accéder à une formation, il ne suffit pas de lui proposer un cours de langue.

Il faut améliorer les conditions cadres.

Nous souhaitons pour cette raison adapter les mesures actuelles aux besoins des femmes et, surtout, impliquer davantage les structures ordinaires – de l'éducation au marché du travail.

Notre objectif est clair : donner aux hommes et aux femmes les mêmes chances de s'intégrer.

Venons-en à la deuxième priorité : « **Un emploi grâce à une formation** ».

Ne craignons pas de faire notre autocritique : nous voulons intégrer les migrant·es dans le marché du travail, mais gardons-nous d'agir dans la précipitation.

Si une personne trouve un emploi rapidement, mais qu'elle n'a aucune perspective de qualification, de formation continue ou d'évolution professionnelle, nous avons certes amélioré une statistique à court terme, mais nous n'avons pas encore réussi à favoriser une intégration à long terme.

Le nombre de réfugié·es sans diplôme du secondaire II ou du tertiaire, alors qu'ils en ont les capacités, est encore trop élevé. Il est essentiel de mieux les préparer à notre système éducatif. La formation ne doit pas être sacrifiée au profit de l'insertion professionnelle, même s'il faudra soutenir ces jeunes adultes pendant encore trois ans, le temps de leur apprentissage.

L'intégration sur le marché du travail est nécessaire. Toutefois, elle doit être durable et déboucher sur un emploi qualifié – et non sur une impasse faite d'emplois précaires, de courte durée.

Ceci est aussi dans l'intérêt de l'économie. Car la Suisse a besoin de main-d'œuvre et de personnels qualifiés.

C'est ici que les PIC peuvent jouer leur rôle. Mais ils n'y arriveront pas seuls. Ils ont besoin de l'appui des structures ordinaires que sont l'école, la formation professionnelle et le marché du travail.

3. Que font les cantons ?

La décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral oblige les cantons et se résume en un seul mot : **responsabilité**.

Nous devons nous assurer que ces fonds supplémentaires auront un impact. Cela suppose une collaboration étroite entre la Confédération, les cantons, les communes, les écoles, les milieux économiques et d'autres partenaires.

Pour cela, il faut aussi avoir confiance dans la mise en œuvre par les cantons. Car l'intégration se fait sur le terrain.

D'aucuns trouvent le fédéralisme ennuyeux. Cependant, il possède un atout majeur :

Il amène la politique d'intégration là où l'intégration se fait réellement : auprès des gens.

Je vous remercie de votre attention.